

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT
DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

de la 4^{ème} Année Moyenne

----- Document d'accompagnement du programme de français

SOMMAIRE

I- INTRODUCTION

II- COMPETENCES/OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

2.1- Les compétences communicationnelles

2.2- Compétences textuelles

2.3- Les compétences linguistique

III- DEMARCHE PEDAGOGIQUE

3.1- Le Projet

3.2- La séquence

3.2.1- Le travail dans la séquence

3.2.2- Le travail hors séquence

IV- STRATEGIES D'APPRENTISSAGE

4.1- Savoir lire

4.2- Comment travailler l'oral ?

4.3- Comment travailler l'écrit ?

4.4- Comment enseigner les points de langue ressortissant à l'argumentation ?

4.5- La consigne

4.6- Le traitement de l'erreur

4.7- La métacognition (faire réfléchir l'élève)

V- CONTENUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

5.1- L'argumentation

5.2- Nomenclature linguistique

5.1.1- Une situation d'énonciation particulière

5.1.2- Plusieurs formes de discours au service l'argumentation

5.1.3- Des marques linguistiques

ANNEXES

1- Grille d'évaluation d'une séquence (à l'usage de l'enseignant)

2- Orthographe

3- Vocabulaire

4- La cohérence textuelle

5- Le résumé

6- La prise de notes

7- Le Curriculum Vitae

GLOSSAIRE

I- INTRODUCTION

Ce document d'accompagnement est destiné à aider les enseignants dans la mise en œuvre du programme de 4^{ème} AM. La finalité de ce programme est d'approfondir et de développer les acquis antérieurs de l'élève dans les domaines de l'oral et de l'écrit.

Les principes d'enseignement et d'apprentissage sont les mêmes tout au long du cursus de l'enseignement moyen. Pour cette raison certains points déjà évoqués en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} AM sont repris cette année.

Au cours de la 1^{ère} AM l'élève a pris contact avec les divers types de textes en privilégiant le texte narratif. En 2^{ème} AM, il a approfondi sa connaissance du texte descriptif. En 3^{ème} AM, il a étudié l'explication sous ses formes les plus diverses. En 4^{ème} AM, il apprendra à argumenter à l'oral et à l'écrit.

L'élève sujet des apprentissages

Comme pour les années précédentes, le programme de 4^{ème} AM fait le choix de s'inscrire dans la pédagogie du projet qui organise les apprentissages en séquences, c'est-à-dire un mode d'organisation des activités rassemblant des contenus différents autour d'un ou de plusieurs objectifs.

Ces activités consistent en écouter/parler, lire/écrire.

Le travail en séquences, qui met en œuvre le décloisonnement, redéfinit l'apprentissage comme appropriation des savoirs par les élèves et relativise la seule transmission.

II- COMPETENCES/OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

La compétence est un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui permet de résoudre une famille de situations-problèmes. Elle se démultiplie en autant d'objectifs d'apprentissage que nécessaire. L'objectif d'apprentissage permet d'identifier des actions pédagogiques précises, adaptées à un niveau déterminé. C'est un instrument fonctionnel intégré dans la logique de mise en place de séquences.

Parler de compétence en milieu scolaire, c'est donc mettre l'accent sur le développement personnel et social de l'élève, c'est-à-dire sur le nécessaire lien à créer entre les apprentissages acquis à l'école et les contextes d'utilisation hors de la classe.

De ce fait, la mise en place d'un nouveau contrat didactique, la pratique d'une évaluation formative et l'ouverture aux autres disciplines s'imposent. C'est donc, dans la perspective d'une appropriation à la fois durable et significative des connaissances que se fait l'entrée dans les programmes par les compétences.

2.1- Les compétences communicationnelles :

Ces compétences consistent en savoirs, savoir-faire et savoir-être en situation. On attend de l'élève de 4^{ème}AM qu'il développe, grâce aux apprentissages linguistiques, ses compétences communicationnelles déjà ébauchées en 1^{ère}AM et confortées en 2^{ème} et 3^{ème}AM, c'est-à-dire, qu'il sache s'adapter aux situations de communication plus complexes et plus diversifiées.

Tout au long du collège, l'élève développera sa curiosité, ses connaissances sur d'autres cultures au monde. Cela développera en retour, la réflexion sur sa propre culture et renforcera ainsi son identité.

TABLEAU DES COMPETENCES

ORAL	ECRIT
Ecouter pour réagir dans une situation de communication.	Construire du sens à partir d'un texte argumentatif lu.
Construire du sens à partir d'un message argumentatif écouté.	Résumer un texte argumentatif.
Prendre sa place dans un échange (à deux ou à plusieurs interlocuteurs).	Produire des textes argumentatifs variés.
Résumer un court énoncé argumentatif.	Maîtriser les niveaux de réécriture et les procédés linguistiques pour améliorer un écrit.
Produire un énoncé cohérent pour argumenter.	

2.2- Compétences textuelles :

Comme nous l'avons mentionné dans le programme de 1^{ère}AM, les anciens programmes proposaient déjà une pratique de la langue à travers différents types de textes. Au cours des quatre années de collège, narration, description, explication et argumentation s'équilibreront dans des pratiques décloisonnées qui intégreront souplement activités d'oral, de lecture, en les articulant.

En 1^{ère} année, la narration occupe une place prépondérante. Mais il n'est pas exclu que des passages descriptifs, explicatifs, argumentatifs se mêlent à la narration pour l'enrichir.

En 2^{ème} année, une grande place est accordée à la description, sous toutes ses formes et dans la diversité des textes (description objective, description subjective, description au service de la narration, de l'explication, de l'argumentation ...)

En 3^{ème} année, la prépondérance a été donnée à l'explication, en 4^{ème} année elle est donnée à l'argumentation.

Ainsi, au cours des quatre années de l'enseignement moyen, les types de texte les plus divers sont étudiés, mais la priorité ne sera pas la même suivant le niveau.

2.3- Les compétences linguistiques :

Il s'agit ici de réactiver et d'enrichir ses connaissances sur la langue. Etant donné que le travail sur la langue sert d'ancrage au développement des compétences communicationnelles, il est important de l'aborder, non pas isolément, mais concomitamment à celles-ci.

III- DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La pédagogie du projet organise les apprentissages en séquences suivant une progression bien précise. Elaborée par le professeur en fonction du projet retenu, cette progression établit un ordre dans les apprentissages. Elle doit déterminer un enchaînement précis des séquences de façon à éviter l'empilement et la juxtaposition des notions. Elle ménage également entre les séquences des temps d'évaluation qui permettent de mesurer les acquis et d'estimer les besoins qui restent à combler chez les élèves.

3.1- La planification du projet

La planification (ou niveau pré-pédagogique) précède la mise en œuvre du projet en classe. C'est donc la préparation du projet par l'enseignant.

- analyse des besoins.
- sélection d'une (ou des) compétence(s) (cf. programme).
- sélection des objectifs (cf. programme) et leur démultiplication si cela est nécessaire.
- détermination des contenus linguistiques et discursifs.

- détermination des délais de réalisation du projet : d'un point de vue normatif, 3 à 6 semaines suffisent
- choix des modalités de fonctionnement (en groupe-classe, en sous-groupes, en binômes ou individuellement).
- sélection des supports (explications en tous genres).

Au niveau pédagogique, le projet s'actualise dans les activités et les tâches et dans les modes d'évaluation.

Le projet est présenté aux élèves, négocié avec eux. Cette concertation porte sur la nature du projet à réaliser et sur sa mise en œuvre. En cours de réalisation du projet, des points de langue sélectionnés (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe) seront systématiquement étudiés. Des moments de métacognition (réflexion des élèves sur leurs propres stratégies d'apprentissage) seront ménagés.

La planification du projet est donc une organisation rigoureuse selon un plan à suivre. Cependant, ce n'est pas une programmation. L'enseignant doit pouvoir l'adapter à la réalité de sa classe et aux moyens dont il dispose. C'est ainsi que des réajustements, des reprises, des mises au point doivent lui permettre de faire correspondre les actions planifiées et celles réellement réalisées en classe.

Des activités décrochées (cf. glossaire) peuvent être programmées hors séquence en fonction des besoins.

3.2- La séquence

La séquence est l'ensemble des séances qui participent au même objectif d'apprentissage.

3.2.1- Le travail dans la séquence :

Le travail dans la séquence exige de définir préalablement des objectifs d'apprentissage à mettre en place. Ceci se déroule à travers des activités orales et/ou écrites. Ces activités permettent d'atteindre les objectifs sélectionnés.

3.2.2- Le travail hors séquence :

Certaines séances ou activités peuvent prendre place dans la classe sans être systématiquement intégrées dans une séquence. Deux types d'activités entrent dans cette catégorie.

1)- Les séances d'orthographe ou de construction des outils linguistiques, utiles toute l'année et pendant lesquelles on formalise des savoirs.

Par exemple, en orthographe (rappel) :

Entre deux voyelles, le *s* se prononce *z*.

Une rose – une visée – une maison

Devant *m, b, p*, le *n* se transforme en *m* en français.

Simplifier- emballer- emmagasiner.

2)- Les activités qui répondent à l'irruption, dans la vie de la classe, d'un événement imprévu qui mobilisent l'attention et les affects des élèves :

- **événement au collège** : un professeur part à la retraite, un élève tombe malade, sélection de la chorale de l'école à un concours, obtention d'une coupe par les élèves de l'école, création d'un club vert, création d'un journal scolaire ou d'une revue ...
- **événement local** : intempéries, séisme, inondation, reboisement, inauguration d'une bibliothèque, fête nationale ...
- **événement mondial** : jeux olympiques, coupe du monde de football, journée internationale du livre, foire internationale, catastrophes naturelles (Tsunami, tempête, tornade ...).

Il est donc bienvenu d'ouvrir un espace de parole (débat, discussion libre), d'écriture (écrire une lettre, un texte de solidarité), de lecture (on lit ensemble un article de presse, une affiche, etc.) au cours d'une séance indépendante du projet sur lequel on est en train de travailler.

IV- STRATEGIES D'APPRENTISSAGE

4.1- *Savoir lire* :

On attend de l'élève de collège qu'il maîtrise suffisamment la lecture pour entrer dans des textes de plus en plus variés en en saisissant le thème et l'intention principale. Ces textes peuvent être issus de journaux, d'ouvrages documentaires, d'encyclopédies, de romans, de manuels scolaires d'autres disciplines (sciences naturelles, histoire/géographie ...), de dictionnaire ou de tout texte issu de la vie quotidienne : prospectus, petite annonce, notice, publicité etc. La compétence de lecture consiste à comprendre le sens d'un texte ou d'un message. Face à un écrit nouveau, l'élève doit construire cette compréhension à partir de deux démarches :

- La reconnaissance d'éléments connus, déjà vus dans d'autres documents ;

----- Document d'accompagnement du programme de français

- Les hypothèses de sens issues de l'observation d'éléments paratextuels ou textuels : la disposition sur la page, les caractères utilisés, la présence ou pas d'auteur, d'illustrations, etc. qui amèneront l'élève à deviner le contenu du texte, à qui il s'adresse, quelle est sa visée etc.

Faisant interférer ces deux approches, l'élève les confirmera au besoin par le déchiffrement des mots ou expressions totalement inconnues.

Dans la classe, l'enseignant doit aider à cette dialectique entre plusieurs éléments d'observation, à cette circulation et à cet approfondissement du sens. Il le fera en particulier à partir du questionnement oral et collectif qui permet la découverte d'un texte.

Ce questionnement passe de la perception la plus globale du texte (à votre avis, de quoi parle ce texte ? à qui s'adresse-t-il ? etc.) à sa compréhension plus fine (Quel est le point de vue de l'auteur ?), voire à sa compréhension implicite (à votre avis, les exemples choisis par l'auteur illustrent-ils les arguments avancés ?). On n'oubliera pas de demander régulièrement et systématiquement sur quels indices se base l'élève pour répondre :

- Ex : « Quelle est la visée de l'argumentateur ? ».
« Quelles expressions le montrent dans le texte ? ».

QUESTIONNER UN TEXTE ORAL OU ECRIT :

Lorsque l'enseignant présente un texte, il le questionne oralement ou par écrit. Mais les questions qu'il pose visent d'abord à faire « entrer » l'élève dans le texte, à faire que l'élève questionne lui-même le texte pour le comprendre, le saisir.

On peut établir une typologie de questions à poser sur un texte. L'enseignant devra varier les questions, les doser en allant des plus faciles aux plus complexes, sans vouloir trop guider au point « d'assister » l'élève, mais plutôt en le faisant chercher et découvrir.

Toutes ces questions sont des variantes de consignes, puisqu'il s'agit d'une demande d'action.

On peut distinguer 5 types de questions :

- **type1** : celles dont la réponse se trouve directement dans le texte. Elles facilitent l'ancrage dans le texte.
- **type2** : celles qui supposent une compréhension globale du texte.

- **type3** : celles dont la réponse demande une interprétation globale du texte, où il faut lire «entre les lignes ». Elles exigent souvent un degré de compétence de l'élève en lecture ou une familiarité avec le sujet dont il est question dans le texte.
- **type4** : celles dont la réponse demande de s'appuyer sur le texte, mais en allant aussi chercher des informations ailleurs (dictionnaire, connaissances personnelles, actualité etc.).
- **type5** : celles dont la réponse est hors du texte (question de grammaire ou de vocabulaire posée à la suite du texte).

C'est évidemment les types 1, 2, 3 qu'il faut privilégier si on veut que les réponses apportent des informations en vue d'un objectif visé (exemple découvrir les étapes d'une explication).

Il faut soigneusement choisir ses questions et se demander si on les pose pour chercher ou pour vérifier la compréhension.

Pour qu'un élève s'approprié une question, on peut lui demander de la transformer en phrase interrogative.

Exemple : la question « Relève les exemples qui illustrent les arguments donnés par l'auteur ».

Deviens : « Quels sont les exemples qui illustrent les arguments donnés par l'auteur ? ».

Exemple de questionnement de texte :

Texte :

La non-violence.

C'est une dure école. La non-violence commence aux gestes quotidiens. Prenons l'exemple le plus courant : le comportement de l'homme de la rue. Je mesure un mètre quatre vingt cinq et je pèse cent vingt kilos. Rencontrant sur un trottoir un homme moins fort, si je veux passer, je passerai en le bousculant. La non-violence consiste à s'écarter pour le laisser passer.

Quand je suis en voiture, je suis enfermé dans une cuirasse qui me procure une impression d'invulnérabilité. Il suffit que j'appuie sur une pédale pour que ma force devienne celle de dizaines de chevaux. Comme je suis bien assuré, s'il y a un piéton devant moi, je peux me permettre de foncer sur lui. Je sais qu'il se sauvera car il aura peur. La non-violence consiste à poser le pied sur le frein, au lieu de le poser sur l'accélérateur, et à sourire au lieu d'injurier le piéton.

C'est seulement à partir du moment où on a compris cela que l'on a une chance de devenir non-violent. C'est très difficile au début, car l'instinct nous pousse à faire le contraire. Mais si l'on remporte sur soi cette victoire ... On se donne une grande satisfaction.

D'après Bernard Clavel

1. De quoi parle l'auteur dans ce texte ? Type 1
2. D'après le texte, est-il facile d'être non – violent ? Type 2
3. Quel est le passage qui justifie ta réponse ? Type 1
4. Quel moyen l'auteur utilise-t-il pour défendre son point de vue ? Type 3
5. Quels sont ces exemples ? Type 3
6. « Je sais qu'il se sauvera car il aura peur ».
Quel est le rapport exprimé dans cette phrase ? Type 5
Remplace le mot en gras par un autre de même sens.

4.3- Comment travailler l'écrit :

Écrire c'est réécrire. L'apprenant ne réussit pas du premier coup à rédiger un texte satisfaisant. L'enseignant doit fréquemment aider ses élèves à retravailler leurs productions. Pour cela, après un « premier jet », il oriente l'attention de la classe vers quelques points bien ciblés sur lesquels les élèves vont retravailler.

4.4- Enseigner les points de langue ressortissant à l'argumentation :

L'énonciation

L'énonciation est l'acte de production de l'énoncé. Pour bien comprendre un énoncé, il est nécessaire de savoir **qui** parle, **à qui**, **quand**, **où** et **pour quoi faire**.

Les pronoms personnels

L'énonciateur ou les énonciateurs (celui ou ceux qui argumentent) se désigne par *je*, *nous* ou *on* rapporte parfois les paroles d'autres personnes ou personnages (appelés locuteurs). **Le(s) destinataire(s)** (celui, celle(s) ou ceux à qui est destiné(s) l'énoncé) est désigné par *tu* ou *vous*.

Les personnes ou les choses dont on parle sont désignés par *il(s)* ou *elle(s)*.

Les marques de subjectivité de l'énonciateur

Dans un texte argumentatif, l'argumentateur exprime son point de vue et tente de convaincre le destinataire. Pour cela, il utilise des mots chargés de subjectivité (langage affectif) afin de sensibiliser le destinataire et le persuader. Aussi, il utilise des phrases assertives (affirmatives) et quelquefois des phrases interrogatives ou exclamatives.

Les modes et les temps des verbes

Dans un énoncé argumentatif, l'argumentateur utilise souvent ;

- le présent d'énonciation, exemple : il faut conclure de là ...
- le présent atemporel qui permet à l'argumentation de se confondre (se mêler) à la vérité générale et valable à tous les temps.
- L'impératif, le subjonctif sont deux modes qui permettent de prescrire, souhaiter ou inciter à agir.

Le texte

Le texte est à étudier selon les points suivants :

Le thème et le propos

Dans une argumentation, il est primordial de comprendre de quoi on parle et surtout ce que l'on en dit, si l'on veut comprendre la thèse.

On sera attentif à la manière dont thème et propos sont ordonnés dans les progressions thématiques.

Les connecteurs

Dans le discours argumentatif, l'énonciateur suit souvent un ordre logique, que l'on peut parfois repérer aux mots de liaison qui facilitent la compréhension du message et qui aident à retrouver l'enchaînement et la succession des faits.

Dans le discours argumentatif, on sera surtout sensible à l'expression de la concession mais aussi souvent à l'expression de la cause et de la conséquence. Parfois, ces liaisons peuvent ne pas être mises en évidence par des mots ; on dit alors qu'elles sont implicites.

Les connecteurs logiques appartiennent à des classes différentes : des conjonctions de subordination (comme, parce que, bien que, puisque, si bien que ...), des conjonctions de coordination (mais, car, donc, or ...), des prépositions ou locutions prépositives (pour, par, à cause de, grâce à ...) des adverbes ou locutions adverbiales (cependant, ainsi, de même ...), ou des expressions (d'une part, d'autre part ...).

Les anaphores.

Les reprises lexicales (sous forme de GN) ou pronominales sont constitutives de tout texte. Dans l'argumentatif leur rôle est très important : elles peuvent valoriser ou déprécier et contribuer ainsi à l'orientation de l'argumentation.

Le champ lexical est organisé en fonction de la thèse soutenue. ; il dépend de la compréhension. Il est toujours construit a posteriori : ce n'est que lorsqu'on a compris de quoi il s'agit que l'on dégage le champ lexical d'un texte.

Les substituts

Le substitut est un mot ou un groupe de mots qui remplace un groupe nominal ou un nom, un adjectif, une proposition ...

On distingue :

- les pronoms (ou substituts grammaticaux) : le, la, les, il(s), elle(s), celui-là, ceux-là, celle(s)-là ...
- les groupes nominaux (ou substituts lexicaux ou nominaux) qui remplacent un nom ou un autre groupe nominal en contribuant à l'analyser.

La phrase

Déjà mentionné dans le document d'accompagnement de 3^{ème} AM, tous les types de phrase peuvent être rencontrés dans tous les types de textes. **Etant** donné que chaque type de texte présente une visée spécifique, le type de phrase sera tributaire du type de texte choisi.

Dans le texte argumentatif, l'argumentateur a pour objectif d'influencer l'autre par le raisonnement ou la persuasion. Pour cette raison, il utilisera surtout des phrases complexes qui expriment la cause, la conséquence ou l'opposition.

Un exemple de démarche de leçon de vocabulaire (et non un modèle) :

Professeur	Elèves
- Le professeur choisit le fait de langue à étudier. Les mots argumentatifs sont à privilégier en 4 ^{ème} AM.	
- Il vérifie la notion (champ lexical ou sémantique, dérivation, homonymie, synonymie, antonymie ...) dans un ouvrage de référence : un dictionnaire spécialisé, un ouvrage théorique.	
- Il met en place un dispositif de classe : des moments de concertation (travaux de groupes), des moments de systématisation (travail individuel).	
- Il prévoit l'activité mentale : rapprocher ? comparer ? associer ? ...	
- Il choisit un corpus (texte ou phrases) et prépare un questionnaire grammatical.	
- Il soumet le corpus aux élèves.	Les élèves lisent le corpus.

Professeur	Elèves
- Il questionne.	Les élèves analysent le corpus en fonction du questionnaire.
- Il circule de table en table (il oriente, supervise et conseille).	Ils notent (individuellement ou collectivement) leurs réponses.
- Il fait la synthèse orale avec les élèves puis la porte au tableau.	Ils notent cette synthèse sur le cahier (traces écrites).
- Pour juger de la maîtrise du point de langue, il invite les élèves à donner des exemples.	Ils réinvestissent oralement le point de langue étudié.
- Il présente une batterie d'exercices pour une systématisation du point de langue à l'écrit.	Ils font des applications (batterie d'exercices).
- Il évalue.	Ils corrigent.

4.5- La consigne :

Dans la vie scolaire de l'élève, la consigne écrite ou orale est le chemin qui mène aux apprentissages. « *Comprendre ce qu'il est demandé de faire* » aide l'élève à construire son savoir. La consigne indique donc une tâche à accomplir. La tâche est l'ensemble des activités exercées par l'élève pour réaliser un travail.

La réussite de la tâche dépend beaucoup de la formulation de la consigne. Il existe de bonnes et de mauvaises consignes.

Une mauvaise consigne est :

- soit trop vague et l'élève ne sait que faire :

Ex : « rédige une argumentation en fonction d'une visée »

- soit trop bavarde et l'élève n'a plus rien à faire :

Ex : « Relève le proverbe cité dans le dernier paragraphe du texte ».

Une bonne consigne est précise, explicite et facilite la tâche à entreprendre. Elle peut être courte ou longue mais doit surtout focaliser l'attention de l'élève sur ce qui est important en fonction de l'objectif poursuivi.

Il faut distinguer trois types de consignes :

- Une consigne pour diagnostiquer (avant l'apprentissage)
- Une consigne pour chercher (pendant l'apprentissage)
- Une consigne pour évaluer (après l'apprentissage)

Les verbes de la consigne :

Dans un énoncé, certains mots sont particuliers à la discipline dans laquelle on travaille. D'autres mots, des verbes principalement, désignent des tâches à accomplir quelle que soit la discipline (trouver, expliquer, relever, entourer ...).

Dans la discipline de français, les indications de consignes qu'il faut savoir reconnaître et exécuter, sont nombreuses selon les activités :

- repérer des informations dans un texte : **repérer, relever, recopier, souligner, entourer, lister ...**
- établir des ensembles ou des sous-ensembles : **regrouper, trier, relier ...**
- établir un classement : **ordonner, classer, hiérarchiser ...**
- donner une explication : **expliquer, justifier ...**

Les verbes de l'argumentation :

L'idée d'argumentation suppose l'idée d'affirmation mais aussi l'idée d'opposition. Elles sont exprimées par des verbes qu'il faut connaître, ce sont à titre d'exemple : **affirmer, confirmer, prouver, s'opposer à, contester ...**

4.6- Le traitement de l'erreur :

Selon l'objectif poursuivi par la séquence, il est nécessaire pour l'enseignant de cibler certaines erreurs révélatrices de la non-atteinte des objectifs qui feront l'objet d'un travail collectif ou individuel :

- repérage de l'erreur.
- hypothèses sur les causes qui l'ont provoquée.
- remédiation à l'erreur.

L'erreur n'a pas le même statut selon qu'elle apparaît dans le processus d'apprentissage ou dans les évaluations sommatives. En évaluation formative, elle est révélatrice des représentations de l'élève et de ses stratégies ; elle ne doit pas être considérée comme une faute mais comme un indice de la progression de l'élève dans l'apprentissage.

4.7- La métacognition (faire réfléchir l'élève) :

Le travail de l'élève consiste autant à effectuer une tâche qu'à réfléchir sur la façon dont il l'exécute. L'enseignant fera de ces moments de réflexion de véritables étapes du travail : avant, pendant, et après une activité donnée. Il aidera d'abord l'élève avec des questions sur la procédure qu'il suit. Exemple :

- « Par quoi vas-tu commencer ? », « Comment vas-tu travailler ? » ;
- « Où en es-tu ? », « Que dois-tu faire à présent ? ».

Ces questions peuvent être un tremplin pour aller vers la métacognition. L'enseignant posera alors des questions comme :

- « Qu'as-tu appris à travers cette activité ? », « Quelles difficultés as-tu rencontrées ? » ;
- « Que vas-tu en retenir ? » ;
- « A quoi cela va-t-il te servir à l'avenir ? ».

Par un questionnement régulier et une verbalisation de ses pratiques, l'élève prendra l'habitude de mieux connaître ces difficultés, ses stratégies de travail et d'apprentissage, ainsi que celles de ses camarades. L'important est donc d'en faire un objet d'échange avec les autres. On suggère que l'élève ait un « carnet de bord » où il rendra compte, pour lui-même, de ses petites réflexions, de ses observations sur sa façon d'apprendre et de travailler.

V- CONTENUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

5.1- L'argumentation :

Argumenter c'est soutenir un point de vue, pour y **faire adhérer son destinataire**.

Argumenter peut être convaincre (en utilisant des arguments rationnels) ou persuader (en utilisant des arguments d'ordre affectif) ou, le plus souvent, les deux à la fois.

L'élève est habitué, dans la vie quotidienne (les échanges avec sa famille ou ses amis, les médias, la publicité ..., à entendre, lire des argumentations dans sa langue maternelle et à argumenter sans pour autant produire un texte argumentatif

Depuis l'école primaire, il apprend les rudiments d'une argumentation en français (« j'aime, je n'aime pas ... parce que ... ») ; en 4^{ème} AM, on exigera de l'élève qu'il comprenne une argumentation simple dans un texte et qu'il donne quelques arguments pour justifier son opinion.

On demande à l'élève d'exposer son opinion et de la justifier sans défendre la thèse adverse. Par ailleurs on peut faire dialoguer deux élèves ou deux groupes d'élèves dont les opinions s'opposent.

Il n'est pas exclu qu'un élève produise une argumentation contradictoire. En aucun cas elle sera exigée, attendu que cela figurera au programme du secondaire.

5.1.1- Une situation d'énonciation particulière

Argumenter c'est vouloir influencer l'autre par le raisonnement ou la persuasion. On rapporte parfois les paroles d'autres personnes (qui soutiennent l'opinion qu'on défend ou au contraire l'opinion adverse). L'argumentation est caractérisée par l'implication des interlocuteurs. Elle est souvent subjective.

Dans l'interaction propre à l'argumentation, le sujet qui argumente sait que son destinataire n'est pas d'emblée acquis à sa cause.

La valeur d'une argumentation se voit à ses résultats.

5.1.2- Plusieurs formes de discours au service de l'argumentation

Les arguments sont divers et peuvent s'exprimer à travers une description, un récit, et dans le cadre du raisonnement à travers une explication.

5.1.3- Des marques linguistiques

Pour les raisons énoncées ci-dessus, le discours argumentatif est marqué essentiellement par les faits de langue suivants :

- l'expression de la concession,
- la définition, l'énumération, la démonstration, l'exemplification, l'illustration, la ponctuation ...,
- l'expression de la causalité (cause, conséquence),

- les paroles rapportées,
- les connecteurs logiques,
- le lexique de la valorisation et de la dévalorisation,
- la modalisation (marques d'opinion, nuances dans les jugements, exagérations ...).

a- travailler une oeuvre complète

Aller vers des œuvres complètes est un des objectifs de l'enseignement moyen. L'élève sera amené à devenir un lecteur autonome ne se contentant plus des extraits d'œuvres étudiés dans un manuel en classe. Il passe donc de la lecture scolaire (faite en classe), à une lecture sociale (faite dans la vie quotidienne, pour le plaisir).

Une œuvre complète peut être courte (une nouvelle) ou longue (un roman, un recueil de fables)... L'important est que la classe l'appréhende dans sa totalité d'objet social : couverture en carton, illustration, page de garde, pagination ...

Il n'est pas besoin d'étudier une œuvre complète dans sa totalité et pendant un laps de temps assez long, car le plus important est de multiplier les occasions pour faire connaître le plus d'auteurs possibles aux élèves leur inculquant ainsi le goût et le plaisir de lire. Les œuvres doivent être très variées.

- 1)- Chaque élève choisit un livre et le présente à la classe voisine en donnant les raisons de son choix et lit un ou deux passages à haute voix ;
- 2)- L'autre possibilité est de lire un chapitre pour :
 - en dégager l'idée essentielle
 - le résumer à ses camarades
 - dégager l'intention de l'auteur
 - repérer le passage argumentatif
 - relever les mots ou expressions utilisés pour souligner l'importance de ce thème
 - le reformuler
 - le dramatiser

b- Nomenclature linguistique :

La nomenclature linguistique proposée pour la 4^{ème} AM complète celle des années précédentes. Les points de langue écrits en caractères gras sont à enseigner impérativement.

*** Grammaire :**

- L'expression de la cause
- L'expression de la conséquence
- La relation cause/conséquence
- L'expression du but
- La proposition subordonnée complétive
- L'expression de l'opposition
- L'expression de la condition
- L'expression du lieu
- L'expression du temps
- Les présentatifs
- Les connecteurs logiques/chronologiques
- Les anaphores
- Les pronoms personnels
- Les indicateurs de temps
- Les indicateurs de lieu
- La coordination et la juxtaposition
- La tournure impersonnelle
- La nominalisation par suffixation
- La transformation passive
- La ponctuation (Les deux points, les parenthèses, les tirets, ...)
- Les types de phrases

*** Conjugaison :**

- Le présent de l'indicatif
- Le conditionnel (présent, passé 1^{ère} forme)
- Le présent de l'impératif
- Le présent du subjonctif
- La concordance des temps

*** Vocabulaire :**

- Le lexique de l'argumentation
- Les adjectifs mélioratifs, laudatifs / dépréciatifs
- Les verbes d'opinion
- Les registres de langue : courant, familier, soutenu
- La comparaison
- Les modalisateurs
- L'antonymie
- La polysémie
- La synonymie
- Le champ lexical
- La famille de mots
- Le lexique relatif à la lettre (familiale ou administrative)

*** Orthographe :**

- L'accord sujet/verbe.
- L'accord de l'adjectif qualificatif
- L'accord du participe passé
- Les adverbes en « ment, amment »
- Les homonymes
- Les homophones
- Les abréviations

ANNEXES

1- Grille d'évaluation d'une séquence (à l'usage de l'enseignant) :

	Oui	Non
<p>1. Sélection d'une compétence (cf. programme)</p> <p>2. Sélection d'objectifs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'oral. - à l'écrit. <p>3. Démultiplication des objectifs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lecture. - à l'oral. - en langue (grammaire/conjugaison/orthographe/lexique). - en écriture. <p>4. Sélection des supports à utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lecture (texte). - à l'oral (documents sonores). - en langue (corpus). - en écriture. <p>5. Sélection et organisation des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de lecture. - d'oral. - de langue. - d'écriture. <p>6. Définition des consignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de lecture. - de travail de l'oral. - de fonctionnement de la langue - d'écriture. <p>7. Définition du mode d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en groupe-classe. - en sous-groupe. - en binôme. - individuellement. <p>8. Préparation d'une grille d'évaluation des productions d'élèves.</p> <p>9. Prévision de moments (avec les élèves) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réécriture. - de systématisation des points de langue. - de réflexion (amener l'élève à réfléchir sur ses stratégies d'apprentissage). - de moments de verbalisation (amener l'élève à exprimer par la parole comment il a fait). - d'interaction entre élèves. - de pédagogie différenciée pour s'adapter aux différents niveaux. - de synthèse. - de mise en commun en classe. <p>10. Relecture de la séquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - articulation avec la séquence précédente. - articulation avec la séquence à venir. 		

2- Orthographe

L'orthographe française est un système complexe qui se développe selon deux axes :

- un axe phonographique
- un axe morphographique

Ces deux axes doivent être travaillés étroitement avec les activités grammaticales et lexicales.

Deux principes fondent l'enseignement de l'orthographe :

- 1- L'orthographe normée présente dans les textes y est étudiée.
- 2- L'orthographe variante des élèves dans les textes qu'ils produisent en dictée ou en rédaction est un support adéquat pour mener de nombreux apprentissages.

Activités de découverte de l'orthographe dans les textes

L'axe phonographique est fondamental pour la maîtrise de l'écrit, cela suppose des activités de découverte du système au travers de textes normés.

Les consignes d'observation peuvent s'appuyer :

- sur la recherche de mots contenant un phonème donné,
- sur la valeur phonique d'une lettre.

Le corpus ainsi constitué a la particularité de recouvrir, soit toutes les graphies d'un phonème, soit toutes les valeurs d'une lettre (y compris les valeurs muettes qui traduisent des fonctions lexicales ou grammaticales).

Les activités de tri-classement du corpus sont un moyen puissant pour formaliser le système.

L'axe morphographique est le plus complexe .Il se subdivise en trois grandes parties :

- les accords grammaticaux
 - l'orthographe lexicale
 - les homophones.
- **L'approche phonographique**, par les recherches des fonctionnalités des lettres, oblige à s'interroger sur la fonction des lettres muettes.
 - **L'approche sémantique** permet de formaliser l'orthographe grammaticale. C'est en observant les marques écrites que l'on s'interroge sur les diverses marques de pluriel, orales, écrites ou sémantiques.

C'est sur la base de synthèses issues d'observations empiriques que l'élève construit progressivement ses savoirs sur la langue afin d'élaborer ses propres stratégies.

L'approche empirique de l'orthographe, par l'observation des textes, est applicable à toutes les notions du champ.

Activités de maîtrise de la variation orthographique dans les textes d'élèves

Du fait que la dictée n'est pas un exercice d'orthographe mais un mode de transmission du texte, il convient donc d'interroger l'orthographe des élèves soit :

- au cours du processus d'écriture,
- dans une phase ultérieure de révision du texte.

Dans tous les cas, l'élève doit être aidé dans la tâche difficile de la graphie des mots et des phrases. L'évaluation rend compte de ses réussites comme de ses échecs. Le fondement de ce type d'activités repose sur un dispositif d'évaluation formative.

Diverses modalités de dictées peuvent être proposées :

- **Des dictées très courtes** dont le texte prend appui sur la vie de classe ou le vécu des élèves, permettent de travailler des points précis. L'affichage au tableau des erreurs d'élèves donne lieu à un débat collectif sur les graphies à adopter ou les stratégies valides.
- **La dictée dialoguée** met en œuvre le même principe de verbalisation des stratégies. A la fin de chaque phrase écrite, les élèves sont autorisés à poser une question qui porte, non sur la graphie du mot, mais sur ce qui la motive (ex : Y a-t-il un S à la fin de ... n'est pas validable, tandis que Y a-t-il une marque de pluriel à ce mot ? l'est).
- **La dictée d'un texte à trous** donné aux élèves, permet de ne travailler qu'un point précis de l'orthographe ...

L'évaluation sommative de l'orthographe ne peut être effectuée au moyen d'une dictée, ni n'entre en compte dans la note chiffrée.

Rédaction

La révision orthographique des textes produits par les élèves **est le lieu privilégié du travail** sur l'erreur. La construction et /ou l'utilisation d'une typologie d'erreur y est indispensable. Le codage des erreurs par l'enseignant, non plus en fonction du lieu mais en fonction de la nature de celles-ci, contraint l'élève à mettre en œuvre les stratégies adéquates. La complémentarité **de la typologie** avec **la dictée dialoguée** ou ses variantes est évidente :

----- Document d'accompagnement du programme de français

- **La dictée dialoguée** donne accès aux diverses stratégies dans la classe.
- **La typologie** entraîne la mise en œuvre de ces diverses stratégies.

Evaluation

En évaluation « la chasse aux fautes » est abandonnée, L'évaluation rend compte des réussites et des échecs de l'élève. La proportion de mots bien orthographiés est un indice aussi pertinent que celle de l'erreur. C'est l'évolution de ces proportions qui marquent le progrès de l'apprentissage. L'usage de la typologie d'erreurs permet à l'élève de cerner ses difficultés essentielles par un relevé des occurrences de chaque type d'erreurs. Ce relevé est un outil d'évaluation qualitative de la variation pour chaque élève et un outil de différenciation pédagogique en terme de remédiation.

3- Vocabulaire

Le vocabulaire est une donnée fondamentale de la compréhension fine de la langue et donc des textes. Il peut être travaillé pour lui même, au travers d'activités spécifiques, ou pour la lecture/écriture de textes.

Les trois niveaux interagissent entre eux et sont mis en œuvre en complémentarité.

Le mot génère un réseau de relation en terme d'associations et d'analogies. Trois domaines sont exploitables pédagogiquement :

- **Le potentiel d'ouverture du mot**, en terme de sujets évoqués : débat, discussion, expression orale, expression écrite.
- **Le réseau de relation du mot** : recherche de gradation, appariement de terme et compatibilité de sens.
- **La forme analysable du mot** : dérivation, familles de mots, sens des suffixes, préfixes et radicaux

Du texte au mot

Le texte est une source pertinente de mots. Chaque type de texte génère ses propres champs lexicaux et sémantiques. Le questionnement du texte en fonction des mots qui le composent mène à des apprentissages motivés en terme de production de textes. Le questionnement du texte par son vocabulaire, implique **une lecture analytique** qui contribue à construire le sens du texte. La formalisation des phénomènes observés en situation, s'opèrent en tri et classement. Elle amène à construire des critères de qualité du texte réinvestis dans les activités de production.

C'est le texte choisi par l'enseignant qui détermine l'approche la plus judicieuse. Des corpus de mots peuvent être constitués en vue d'une utilisation ultérieure.

Du mot au texte

Le potentiel d'évocation du mot suffit à générer un texte. En partant de listes de mots préétablies par l'enseignant ou par l'activité de lecture, l'élève est amené progressivement à la production de textes. Ces productions passent par des jeux d'associations sémantiques justifiées dans un court texte oral ou écrit. Le dictionnaire est un outil indispensable. Utilisé à bon escient, il permet à l'élève entre autre, d'écrire de petites définitions.

Concevoir de petits dictionnaires peut constituer à la fois une activité de formalisation du lexique et un projet pédagogique pertinent.

Du mot au mot

Le mot, en tant que forme analysable, est travaillé pour lui même. Le sens du mot se construit comme se construit le sens du texte et passe par diverses activités visant à informer l'élève sur **les relations sémantiques** et **morphologiques** qui unissent les mots :

- § **Jeux d'analyse** : découper des mots en fonction de leurs constituants internes, construire des mots existants ou inventés et produire des définitions.
- § **Jeux de classement** : constitution de listes de synonymes, construction de gradation de sens.
Jeux de classement : classement de suffixes ou de préfixes en fonction de la catégorie grammaticale des mots qu'ils permettent de créer.

4- La cohérence textuelle :

Pour qu'un texte soit cohérent, l'énonciateur doit respecter simultanément les quatre règles suivantes :

a)- La règle de répétition :

Chaque phrase doit reprendre systématiquement une information donnée avant.

b)- la règle de progression :

De nouvelles informations doivent être apportées de phrase en phrase et à l'intérieur de chaque phrase.

c)- La règle de relation :

Les informations apportées doivent garder un lien de sens entre elles et ce, à l'intérieur d'une phrase, de phrase en phrase, dans l'ensemble du texte ou par rapport au contexte.

d)- La règle de non-contradiction :

Aussi bien à l'intérieur d'une phrase, de phrase en phrase, dans l'ensemble du texte ou par rapport au contexte, les informations apportées ne doivent souffrir d'aucune contradiction.

- . Notons que les quatre règles sus-citées ne participent pas seules de la cohérence textuelle. D'autres paramètres rentrent en ligne de compte, à savoir :
 - la prise en compte des éléments de la situation de communication,
 - la prise en compte de la dominante textuelle (Les outils de la langue diffèrent selon que l'on raconte, décrit, explique ou argumente.),
 - le respect de la structure du texte.

5- Le résumé

L'entraînement au résumé permet de développer chez l'élève sa capacité de discerner l'essentiel d'un texte. Résumer un texte, signifie le réduire, le condenser, c'est-à-dire rendre en peu de mots ce qui a été dit ou écrit plus longuement.

Donner toute sa valeur au résumé nécessite certaines règles de base :

- Comprendre la pensée de l'auteur
- Dégager l'idée générale
- Souligner les termes les plus importants et les passages significatifs
- Dégager le plan du texte
- Respecter l'ordre des idées
- Respecter le système de l'énonciation.
- Respecter le temps des verbes
- Réduire un texte environ au quart de sa longueur (le nombre de mots à employer est quantitativement limité)

6- La prise de notes

Arrivé en 4^{ème}, l'élève doit savoir prendre des notes. La prise de notes qui a un but pratique, utilitaire se définit comme suit :

- relever les points essentiels d'un discours ou d'un texte lu ou écouté afin de pouvoir le reconstituer aussi fidèlement que possible.
- garder la trace écrite d'un cours, d'une conférence, d'une lecture ...

La PDN est une activité qui nécessite :

- un travail d'organisation,
- un choix des informations en vue de l'objectif visé,
- une mise en valeur et une mise en relation de ces informations.

Cette prise de notes est rendue plus aisée par l'emploi de quelques techniques telles :

- les abréviations
- le style télégraphique
- la visualisation
- les caractères
- les codes
- les couleurs
- le surlignage et le soulignage.

Quelques objectifs d'apprentissage :

- trouver ses propres codes,
- savoir passer du rédigé au télégraphique, donc des verbes conjugués à la nominalisation et inversement,
- trouver un codage des liens logiques,
- travailler l'espace et la clarté.

En matière de prise de notes, il est difficile de dégager des activités exclusivement d'oral ou d'écrit puisque pour l'oral, la prise de notes est le support écrit de la parole. Donc, les objectifs d'apprentissage retenus sont autant des objectifs d'oral que des objectifs d'écrits, à titre d'exemple :

- prendre des notes à partir d'un texte écouté,
- dire un texte à partir d'une prise de notes.

Quelques abréviations et signes courants :

Lettres et accents	Signes courants
Ex = exemple	= égale
Gd = grand	+ plus
Def = définition	- moins
Ds = dans	< inférieur à
Ccl = conclusion	> supérieur à
Càd = c'est-à-dire	...
Intro = introduction	
Nb = nombre	
Qq = quelques	
W = travail	
Pp = pages	
Rev ⁿ = révolution (n en exposant)	
Dev ^t = développement (t en exposant)	

7- Le Curriculum Vitae

Le curriculum vitae est une expression latine qui signifie le « parcours de la vie » la « carrière de la vie ». On utilise couramment l'abréviation/sigle CV.

Le CV sert à présenter par écrit des informations à un destinataire donné. Celles-ci porteront sur :

- L'identité de la personne concernée (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, téléphone, mail ...).
- Son état civil (situation de famille).
- Ses diplômes (du plus élevé et plus récent avec date et lieu d'obtention).
- Son parcours professionnel.
- Les langues parlées et écrites.
- Divers ...

Le CV accompagne ou suit une lettre administrative.

GLOSSAIRE

Remarques préliminaires :

Les définitions proposées dans ce glossaire se fondent sur la littérature spécialisée en matière d'enseignement/apprentissage. Toutefois, plutôt que de citer textuellement les auteurs consultés, nous avons opté, dans un souci de clarté, pour une simplification des définitions en fonction de la pratique quotidienne des enseignants. Ils enrichiront ce glossaire par leurs lectures et dans le cadre des actions de formation avec les inspecteurs.

Pour les mots et expressions ci-dessous, le sens suivant a été retenu :

- actant : personnage ou objet qui a un rôle à jouer dans un récit.
- affect : état affectif (sensations, sentiments, émotions, sensibilité).

La psychologie de l'enfant a démontré le rôle des affects dans la construction de la personnalité.

- **Anaphore** : En stylistique, c'est la répétition d'un mot en tête de plusieurs membres de phrase, pour obtenir un effet de renforcement ou de symétrie.

En grammaire de texte, *anaphore* est synonyme de « reprise nominale ou pronominale ». Voir ci-dessous.

- **Anaphorique (système)** : tout système de substitution d'un terme ou d'un groupe de termes par un terme synonyme ou équivalent. L'anaphore peut être un pronom, une répétition stylistique ou un mot générique tel que : « les oiseaux » pour reprendre une énumération : les moineaux, les hirondelles, les pigeons ...
- **Anticipation** : stratégie de lecture qui consiste à envisager la suite d'un texte à partir d'indices relevés dans son début.
- **Argument** : tout moyen utilisé pour persuader ou convaincre.
- **Argumentation** : 1- ensemble d'arguments 2- discours argumentatif, qui vise à faire adopter une thèse à des destinataires qui ne la partagent pas.
- **Argumenter** : soutenir un point de vue contre d'autres, exprimés ou non. Dans un texte argumentatif, l'énonciateur défend une opinion, une thèse. Pour convaincre et/ou persuader le destinataire et l'amener à partager son point de vue, il utilise des arguments.

----- Document d'accompagnement du programme de français

- **Catégories (grammaticales)** : classe des mots d'une langue. Il y a plusieurs façons de catégoriser la langue. On choisira suivant l'âge des élèves les catégories les plus pertinentes pour les apprentissages possibles.

- **Champ lexical/champ sémantique** :

- **champ lexical** : ensemble des mots d'un texte relatifs à un même domaine.

Exemple : le champ lexical de la maison : cuisine, chambre, escalier ...

- **champ Sémantique** : ensemble des idées, des sentiments, sensations et émotions suggérés par les champs lexicaux d'un texte. Exemple : le champ sémantique de l'amitié, du courage ...

- **Cheminement spiralaire** : progression en boucles ouvertes jalonnée de reprises ponctuelles pour consolider les apprentissages et ajouter du nouveau pour approfondir.

- **Code** : système de signaux conventionnels dans une communauté donnée (signes ou symboles) et destinés à transmettre des messages (code graphique, code iconique).

- **code oral** : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'ouïe et de la parole.

- **code écrit** : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'écriture et de la vue.

- **Cohérence** : dans un énoncé, adéquation entre les différentes informations et la situation d'énonciation ; non contradiction interne de ces informations.

- **Communication/expression** :

- **communication** : désigne, à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments dans une optique d'échanges et dans une situation donnée.

- **expression** : désigne à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments personnels.

----- Document d'accompagnement du programme de français

- **Comparaison** : c'est une figure de style par laquelle on rapproche deux termes pour les comparer, à l'aide d'une construction grammaticale, ou d'un mot, exprimant la ressemblance ou la différence.
- **Compétence** : ensemble de connaissances, d'attitudes et de comportements permettant à une personne de réaliser adéquatement une tâche ou une activité.
- **Connecteur** : c'est un mot de liaison, invariable, placé entre deux propositions ou deux phrases, qui marque une étape dans un raisonnement ou dans une succession d'événements. On dit aussi mot de liaison.
- **Connexion** : rattachement entre des faits, des idées, des démarches par la relation cohérente, établie entre les éléments (par comparaison, par analogie par référence).
- **Contexte** : conditions socioculturelles ou langagières de production d'un texte écrit ou oral.
- **Convaincre** : amener le destinataire à partager son point de vue en utilisant des arguments rationnels.
- **Critère** : indice de référence qui permet de porter un jugement en cours d'évaluation. Il doit être défini par un objectif avant un projet ou une évaluation, et construit, si possible, avec les élèves.
- **Déclamer** : c'est récité à haute voix en marquant, par les intonations qu'exige le sens, l'accent grammatical et l'accent oratoire.
- **Décrire** : c'est nommer, qualifier et caractériser des objets, des lieux, des personnes ...
- **Décrochées (activités)** : activités essentiellement d'ordre linguistique s'adressant aux élèves parce qu'ils rencontrent un obstacle à un moment donné de leur apprentissage. Elles ont une fonction de renforcement, d'aide et de remédiation.
- **Dialectique** : c'est un ensemble des moyens mis en œuvre dans la discussion en vue de démontrer, réfuter, emporter la conviction.
- **Énoncé/énonciation** :
 - **énoncé** : ce qui est dit oralement ou par écrit et qui résulte de l'énonciation (une phrase, un texte).

- **énonciation** : ensemble des procédés linguistiques qui marquent la présence du locuteur (ou du scripteur) dans son énoncé et révèlent les conditions dans lesquelles il le réalise.

Exemple : choix des pronoms, choix des temps verbaux, des modalisateurs des marques spatio-temporelles ... (cf. modalisation)

- **Explicite** : l'explicite c'est la signification de l'énoncé en soi ou le développement des notions qui sont indiquées par les mots ou la situation d'énonciation.
 - **Expliquer** : c'est faire comprendre les causes ou les raisons d'être d'un fait, d'un phénomène ou d'une chose, à quelqu'un qui ne sait pas.
 - **Glossaire** : lexique d'un domaine spécialisé.
 - **Grammaire** : domaine d'enseignement qui porte sur le fonctionnement de la langue, les règles de formation des phrases et des textes. La syntaxe, la morphologie et le vocabulaire sont des parties de la grammaire de phrase. Les règles de cohérence et de progression sont les aspects de la grammaire du texte.
 - **Grammaire implicite/explicite** :
- **grammaire implicite** : pendant les deux premières années d'enseignement/apprentissage, on entraîne l'élève à utiliser des règles linguistiques sans les nommer.
 - **explicite** : une fois intériorisés, les faits de langue peuvent être nommés et explicités grâce au métalangage.

Exemple : sujet – verbe – singulier – pluriel ...

- **Hypothèse (de sens)** : en activité de lecture, moyen par lequel un élève anticipe sur le sens d'un texte à partir d'indices reconnus. Les hypothèses sont appelées à être confirmées ou infirmées par la suite de la lecture.
- **Iconique** : c'est de l'image en général.

- **Idiomatique (tournures)** : formules figées dans une langue qu'on ne peut traduire mot à mot dans une autre langue

Exemple : « s'il vous plaît »

« avoir les yeux plus gros que le ventre ... »

- **Indices textuels** : dans une approche textuelle, ce sont les marques formelles repérées dans le texte qui permettent d'en identifier le type. Ces marques (dispositif sémiotique, modalisateurs, champs système verbal ...) permettent un accès au sens et une formulation rapide d'hypothèses de lecture.

- **Interaction** : échange verbal (élève/prof – élèves/élèves) qui a pour but de construire un savoir, un discours dans une situation donnée.

- **Inter langue** : c'est un code intermédiaire. L'apprentissage d'une langue étrangère se fait en prenant appui sur celles que les élèves connaissent déjà dans une approche contrastive et métalinguistique (rappels, comparaisons raisonnées, traduction).

- **Lexique** : liste de mots relatifs à un domaine donné.

- **Métaphore** : c'est une image, une figure de style qui consiste à rapprocher des êtres ou des choses en prêtant aux uns les caractéristiques des autres, afin d'exprimer leur ressemblance.

- **Métalangage** : ensemble des mots qui servent à décrire les catégories et les fonctionnements linguistiques.

Exemples : sujet, verbe, types de textes ...

- **Modalités (de lecture)** : façon de lire en fonction d'un projet personnel de lecture. Ex : lecture fonctionnelle, thématique, sélective, à voix haute ...

- **Modalisation/modalisateurs** :

- **modalisation** : ensemble des procédés linguistiques marquant l'implication du locuteur ou du scripteur dans son discours.

Ex : Il est là, sans doute ! (Sans doute est dans ce cas un modalisateur).

Ex : Elle aurait donné cette nouvelle à voix basse (la modalisation est dans le conditionnel).

- **modalisateurs** : termes ou expressions qui expriment la pensée de l'énonciation pour marquer son adhésion, son appréciation, sa distance à l'égard de l'énoncé produit.

Ex : peut-être, c'est dommage, heureusement, certainement, hélas ...

- **Niveaux de langue** : catégories d'expressions en rapport avec une situation de communication, au point de vue de l'emploi des mots (lexique) ou de la construction des phrases (syntaxe). Il existe trois niveaux de langue :
 - *le niveau familier* : ex : une bagnole
 - *le niveau courant* : ex : une voiture
 - *le niveau soutenu* : ex : une automobile
- **Nomenclature** : liste de termes appartenant à un même domaine et présentée sous forme de rubriques organisées.
- **Objectif (adj)** : c'est quand le destinataire ne fait pas intervenir sa vision personnelle sur le sujet dont il parle.
- **Objectif d'apprentissage** : but que l'on se propose de faire atteindre à l'élève en termes de savoir ou savoir-faire. Il comporte deux dimensions :
 - un objet d'apprentissage,
 - et l'ensemble des activités proposées par l'enseignant (ou exercées par l'élève) pour s'approprier cet objet.
- **Paratexte** : ensemble d'éléments de sens qui entourent, présentent et éclairent le texte.

Ex : titre, référence, notes, nom d'auteur et qui aident à l'élaboration d'hypothèses de sens.

- **Pédagogie/didactique** :

- **pédagogie** : (cf. didactique) manière de gérer la classe dans toutes les activités scolaires. Exemple : pédagogie différenciée, du projet.
- **didactique** : (cf. pédagogie) manière de transmettre les savoirs et les savoir-faire liés à une discipline donnée (didactique du français, didactique des mathématiques, didactique de l'écrit, didactique de l'oral) et l'ordre dans lequel les transmettre.

- **Personnification** : c'est une figure de style qui consiste à présenter une chose, un animal ou une idée sous la forme d'une personne.

- **Persuader** : amener le destinataire à partager son point de vue en utilisant des arguments jouant sur l'affect.

- **Phonèmes/graphèmes** :

- **phonèmes** : ensemble des sons qui composent une langue.
- **graphèmes** : lettre ou groupes de lettres transcrivant un phonème. Exemple : [ã] en – an – em – am dans les mots : présent – enfant – temps – ambulance.

- **Phonétique** :

API : Alphabet Phonétique International : répertoire sous forme de signes conventionnels de l'ensemble des phonèmes de toutes les langues du monde.

- **Phrase** : elle concerne uniquement le code écrit, énoncé autonome porteur de sens. Elle peut être verbale (construite autour d'un verbe) ou nominale (construite autour d'un nom). Ex : Attention danger ! – Viens !

Visuellement, elle se reconnaît en général par une majuscule au début, une ponctuation forte à la fin (sauf pour les titres).

- **Planifier** : organiser les actions dans le temps en tenant compte des moyens matériels et humains disponibles pour réaliser un projet.

- **Poésie** : c'est l'art du langage, visant à exprimer ou à suggérer quelque chose par le rythme (surtout les vers), l'harmonie et l'image. Elle peut être orale ou écrite.

- **Pratiques langagières** : toutes les façons d'utiliser une langue à l'oral ou à l'écrit. Ex : lire, écrire, parler.
- **Pratiques sociales de référence** : les usages les plus fréquents de la langue dans une société donnée.
Exemple : la lettre, le prospectus, la recette ...
Le débat, l'interview, l'exposé, le compte rendu.
- **Procédure** : manière de faire pour arriver à un résultat.
- **Processus** : suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat.
- **Production** : réalisation personnelle ou collective d'un texte à l'oral et à l'écrit.
- **Profil** : ensemble de savoirs et savoir-faire maîtrisés sur un long terme (une année, un cycle, un cursus ...). Ils sont mobilisables en situation.
Ex : Profil d'entrée
Profil de sortie
- **Programmation** : progression planifiée des éléments du programme en fonction de contraintes données (liées au contenu et au temps).
- **Progression thématique** : développement de l'information relative à un thème dans un texte oral ou écrit (cf. Grammaire du texte)
Exemple : l'enfant lit un livre. Il aime l'histoire. Il s'amuse bien (thème constant : l'enfant).
- **Propos** : information sur le thème ; partie de l'énoncé qui constitue une information nouvelle par rapport au point de départ. Notion employée en grammaire du texte à propos de la progression thématique (cf. exemple ci-dessus).
- **Prosodie** : étude des phénomènes d'accentuation et d'intonation propres à une langue et liés à l'expression dans la transmission du message.
- **Réception** : fait de recevoir et de comprendre des messages divers, oraux ou écrits.

- **Réécriture** : exercice d'écriture qui consiste à restructurer et/ou à reformuler un texte pour l'améliorer.
- **Registre de langue** : c'est le domaine de la réalité auquel renvoie le langage. Un mot ou une expression peut appartenir au registre sportif, technique ou scientifique, etc.

Ex : *bactérie* appartient au registre scientifique.

- **Remédiation** : processus qui vise la mise en place d'activités aidant les élèves à s'améliorer à la suite d'une activité d'évaluation formative située à la fin d'un apprentissage.
- **Représentations** : ensemble plus ou moins organisé, plus ou structuré d'idées, d'images relatives au vécu et qui renvoient à une conception du monde. Cette conception n'est pas figée, elle se déstructure et se restructure tout au long de l'histoire du sujet.

Ex : on a des représentations du pôle nord, de L'Australie, de la difficulté à faire un sport ...

- **Révision (de surface)** : activité de lecture/écriture qui porte sur la correction des erreurs d'accord, d'orthographe et de ponctuation.
- **Schéma actanciel** : en narratologie, système qui met en relation les différents actants qui interagissent dans l'histoire.
- **Scriptural** : c'est ce qui sert à écrire.
- **Sémantique (adj)** : tout ce qui concerne le sens d'un mot, d'une phrase, d'un texte. On parle de niveau sémantique, de champ sémantique, de recherche sémantique.
- **Séquence** : mode d'organisation des activités autour d'un objectif d'apprentissage.
- **Situation d'enseignement/apprentissage** : situation dans laquelle l'enseignant crée les conditions matérielles et sociales qui permettent à l'apprenant d'apprendre par essai/erreur ou selon une démarche inductive.

- **Situation/problème** : en français, les situations-problèmes sont essentiellement des situations de lecture, d'écriture et de prise de parole qui obligent l'apprenant effectuant une tâche à affronter un obstacle exigeant la mise en œuvre d'opérations mentales déterminées pour être surmonté.
- **Sens dénoté/sens connoté** :
 - **sens connoté** : c'est le sens que ce mot reçoit dans un contexte ou qui est évoqué au lecteur par la lecture de ce mot. Ex : vert = espoir, printemps, écologie, manque de maturité ...
 - **sens dénoté** : sens d'un mot donné par le dictionnaire. Ex : vert = couleur qui combine dans des proportions variables, le jaune et le bleu. S'oppose au sens connoté.
 - **Subjectif (adj)** : relatif au sujet qui parle (contraire : *objectif*).
 - **Substitution** : c'est l'action qui consiste à remplacer un mot ou un groupe de mots par un groupe nominal ou un pronom (mais aussi un adjectif, une proposition ...) pour éviter sa répétition dans l'énoncé.
 - **Syntaxe/morphologie** :
 - **syntaxe** : ensemble des règles de formation des phrases et d'agencement des éléments qui les constituent. Ex : le pronom relatif suit son antécédent.
 - **morphologie** : ensemble des règles de formation des mots sur le plan étymologique et grammatical. Ex : enchanté (formation étymologique), nous chantons (formation grammaticale).
 - **systématisation** : procédé d'acquisition qui consiste à employer intensivement des structures linguistiques pour les intégrer, (exercices structuraux ...) et les transformer en automatismes.
 - **tâche/activité** :
 - **activité** : désigne les opérations mentales relatives à une tâche à exécuter. Ex : recueillir des documents sur le fennec (organiser la recherche, trouver les critères de classement, classer les documents, bâtir des catégories).

- **tâche** : travail précis défini par une consigne à exécuter, un support matériel et un but à atteindre. Ex : dessiner, copier, lire, faire un tableau ...
 - **Texte** : toute production écrite ou orale communiquant un message. Il y a des textes non rédigés comme les étiquettes, les formulaires ...
 - **Texte à dominante narrative** : l'intention est de raconter un fait passé, des événements présents ou à venir (récit de vie, science fiction, conte).
 - **Texte à dominante descriptive** : présente et nomme les caractéristiques d'un paysage, d'une personne, d'un état, d'un objet dans un ordre signifiant. Ce type de discours vient toujours à l'appui d'une autre intention dominante comme raconter, informer ...
 - **Texte à dominante explicative** : texte qui analyse un fait ou un processus et tente de le faire comprendre. Il peut répondre aux questions « pourquoi ? » « comment ? » « qu'est-ce que... ? ». Ex : « Pourquoi cette forme verbale est-elle au pluriel ? » « comment aller d'ici à la gare ? » « qu'est-ce que l'informatique ? »
 - **Texte à dominante injonctive ou prescriptive** : le but est d'agir sur l'interlocuteur : règlements, encouragements, interdictions, ordres, conseils, notices, modes d'emploi ...
 - **Texte à dominante argumentative** : texte qui défend une thèse, un point de vue. L'intention est d'essayer de convaincre en expliquant pourquoi on a tel ou tel avis tel ou tel jugement plutôt que tel autre.
 - **Texte poétique** : se distingue par les marques formelles de la poésie (sonorité, structure rythmique), et par la fonction poétique (jeu sur le sens des mots, force de l'implicite, de la métaphore ...). Un texte poétique peut être descriptif, narratif, argumentatif, parfois explicatif, ...
 - **Thème** : désigne ce dont on parle, point de départ d'un énoncé.
 - **Thèse** : position adoptée par l'argumentateur (thèse acceptée ou défendue) ou réfutée par lui (thèse refusée).

- **Transcription (code de)** : système de signes qui entre dans la constitution d'un message écrit. Ex : on peut transcrire des propos oraux avec le code de sténodactylographie, avec des abréviations, en API (alphabet phonétique international), ou en respectant l'orthographe de la langue ...

- **Type de texte** : catégorie des textes écrits ou oraux d'après l'action qu'ils sont censés exercer sur le récepteur (argumentatif, narratif, descriptif ...). Ce sont des aspects caractéristiques d'un écrit en tant que structure, selon son mode d'organisation, de progression, de clôture.

Un principe fondamental : un même texte peut être à la fois argumentatif, descriptif, explicatif, narratif.

Les séquences narrative, descriptive, explicative, argumentative peuvent cohabiter dans un même texte en fonction de l'intention. On parlera alors plus volontiers de « discours » à l'intérieur d'un texte.

- **Verbal** : ce qui est dit, énoncé à l'aide de mots.

• **para verbal** : ce qui accompagne les mots sur le plan sonore (intonation, pauses, accents, rythme, intensité de la voix ...) sur le plan visuel (images, logos, couleurs ...).

• **non verbal** : ce qui est exprimé autrement que par les mots (symboles comme les panneaux routiers par exemple, gestes, images, dessins, photos ...).

- **Verbaliser** : mettre en mots des idées, des actions, des sentiments ...

- **Vigilance orthographique** : attitude réflexive qui consiste à mobiliser les acquis linguistiques de la relation phonie/graphie dans une situation d'écrit.

- **Vocabulaire** : c'est un ensemble de mots qui appartient à un domaine particulier. Ex : le vocabulaire de la narratologie.